

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

7/8/03

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Dow AgroSciences S.A.S.
 Service Commercial
 1240, Route des Dolines
 BP 229
 06904 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX / FRANCE

NUMERO D'APPEL D'URGENCE : 03 88 53 36 76 (DRUSENHEIM / Bas Rhin)

CENTRE ANTI-POISONS DE PARIS : 01 40 05 48 48
 (HOPITAL FERNAND WIDAL / PARIS)

Nom du produit: **GEMEAU FUNGICIDE**

Code produit: 75067 Date de création: Juil. 97 Référence: K0313
 Date de révision: Nov. 00 (Section/s 14)

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux (voir section 16 pour les phrases R complètes)

			CAS	Nø CE
Quinoxifen	200 g/L	Xi,N; R43- 50/53	124495-18-7	
Fenarimol	60 g/L	Xn,N; R62-63- 64-51/53	060168-88-9	262-095-7
Ingrédients inertes	q.s.p.			
Composition Code	EF1303			

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Produit considéré comme nocif pour les organismes aquatiques.

4. PREMIERS SECOURS

Ne jamais faire boire ou faire vomir si le patient est inconscient ou a des convulsions.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler un médecin. La décision de faire vomir ou non doit être prise par un médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

7/8/03

GEMEAU FUNGICIDE

Contact avec les yeux

Laver les yeux à grande eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact après les premières 1 à 2 minutes et continuer le lavage des yeux à grande eau. Si des effets apparaissent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

Contact avec la peau

Laver immédiatement la peau à grande eau avec du savon. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation

Emmener à l'air frais. Consulter un médecin.

Note au médecin

Pas d'antidote spécifique. Traitement de soutien au choix du médecin en fonction des réactions du patient.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction**

Brouillard d'eau ou fines gouttelettes. Dioxyde de carbone. Extincteurs à poudre. Mousse.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de produits de combustion, de composition variée, qui peuvent être toxiques et/ou irritants.

Protection des intervenants

Porter des vêtements de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Informations supplémentaires

Refroidir les récipients en les aspergeant d'eau. Contenir l'écoulement pour empêcher la contamination de l'eau ou des systèmes de drainage.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions individuelles**

Porter des vêtements de sécurité appropriés et une protection pour les yeux et le visage (voir section 8).

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou autre cours ou étendue d'eau. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

7/8/03

GEMEAU FUNGICIDE

Méthodes de nettoyage

Eponger avec du sable ou autre absorbant non-combustible, stocker dans des récipients, puis éliminer. Pour les déversements importants, barricader la zone et consulter le fabricant. Si une assistance supplémentaire est nécessaire, téléphoner au numéro d'appel d'urgence.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Manipulation**

Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains et les parties du corps exposées avant de manger, boire ou fumer et après le travail. Eviter le contact avec la peau.

Stockage

Stocker ces produits conformément aux réglementations applicables. Stocker dans le récipient d'origine, dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Protéger des températures extrêmes. Ne pas stocker à proximité de nourriture, boissons, nourriture pour animaux, produits pharmaceutiques, cosmétiques ou engrais. Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Valeurs limites d'exposition**

Aucune n'est établie.

Mesures d'ordre technique

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante dans la plupart des conditions. Il peut être nécessaire de prévoir une ventilation d'aspiration locale pour certaines opérations.

Protection respiratoire

Dans la plupart des conditions aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire. Cependant, en cas d'irritation des voies respiratoires, utiliser un appareil de protection respiratoire adéquat purifiant l'air.

En cas d'urgence, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome en surpression.

Protection des mains et de la peau

Pour un contact bref, aucune précaution autre que le port de vêtements propres couvrant tout le corps et de gants imperméables ne devrait être nécessaire. En cas de contact prolongé ou fréquemment répété, utiliser des vêtements de protection imperméables au produit.

En cas d'urgence : Utiliser des vêtements de protection imperméables à ce produit. Choisir les articles spécifiques en fonction de l'opération à effectuer.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

7/8/03

GEMEAU FUNGICIDE

Protection des yeux/du visage

En cas de possibilité de contact avec le liquide, le port de lunettes de sécurité est recommandé.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide opaque
Couleur	: beige
Densité relative (eau=1)	: 1.11 environ (21 deg.C)
pH	: 8.34 (pur)
Solubilité dans l'eau	: se suspend
Temp. d'inflammation spontanée	: >400 deg.C
Point d'éclair	: aucun(e) (Pensky Marten en vase clos)
Viscosité	: 154 mPa.s
Caractéristiques d'explosivité	: aucun(e)

10. STABILITE ET REACTIVITE**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales de stockage.

Conditions à éviter

Aucun déterminé.

Matières à éviter

Produits fortement basiques, acides ou oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Ingestion**

Toxicité faible par ingestion.

DL50 par voie orale, pour le rat : supérieure à 2000 mg/kg.

Contact avec la peau

DL50 par voie cutanée, pour le rat : supérieure à 2000 mg/kg.

Une exposition cutanée prolongée ne devrait pas provoquer l'absorption de quantités nocives de produit.

Essentiellement non irritant pour la peau.

Sensibilisation

Quinoxifen :

D'après les données sur animaux, ce produit peut entraîner une sensibilisation cutanée.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

7/8/03

GEMEAU FUNGICIDE

Contact avec les yeux

Peut provoquer une légère irritation oculaire temporaire.

Inhalation

Pas d'effets indésirables prévisibles par cette voie d'exposition qui ne peut être qu'accidentelle lors d'une manipulation industrielle correcte.

Autres informations

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**Persistance et dégradabilité**

Evaluation basée en grande partie ou entièrement sur des données relatives à la (ou aux) matière(s) active(s).

Quinoxifen :

Ce produit n'est pas entraîné par lessivage dans le sol. Il est donc peu probable qu'il contamine les eaux souterraines. Ne devrait se dégrader que lentement dans l'environnement.

Fénarimol :

Ce produit subit une dégradation microbienne dans le sol. La demi-vie dans les sols dépend du type de sol et des conditions ; elle est d'environ 20-140 jours.

Toxicité aquatique

Informations basées sur les données relatives à la formulation.

Produit légèrement toxique pour les poissons dans les conditions aiguës (10mg/L <CL50 <100mg/L).

Produit légèrement toxique pour les invertébrés aquatiques dans des conditions aiguës (10mg/L <CL50 <100mg/L).

Produit très toxique pour les algues (CI50<1,0mg/L).

Toxicité aviaire.

Evaluation basée en grande partie ou entièrement sur des données relatives à la (ou aux) matière(s) active(s).

Quinoxifen :

Ce produit n'est pratiquement pas toxique pour les oiseaux dans des conditions aiguës (DL50 > 2000 mg/kg).

Fénarimol :

Ce produit n'est pratiquement pas toxique pour les oiseaux dans des conditions aiguës (DL50 > 2000 mg/kg).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

7/8/03

GEMEAU FUNGICIDE

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit considéré comme nocif pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec des produits chimiques ou des emballages vides les ayant contenus. Laver soigneusement. Eliminer les emballages vides et les eaux de lavage en toute sécurité et conformément aux réglementations. Choisir de préférence un récupérateur agréé ou un incinérateur homologué. Ne pas réutiliser l'emballage pour un quelqu'autre usage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**-Voies terrestres**

Dénomination d'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,
N.O.S. (Contains Quinoxyfen 18% W/W)

Route / Rail ADR/RID : 9 Etiquette: 9
Code de classification : M6
Groupe d'Emballage : III
Kemler Code : 90 No. ONU : 3082
Tremcard CEFIC : 90GM6-III

-Voie maritime

Dénomination d'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,
N.O.S. (Contains Quinoxyfen 18% W/W)

Mer - Classe OMCI : 9 No. ONU: 3082 Etiquetage: 9
Groupe d'Emballage : III EMS: -
Polluant Marin : N (Y/N)

-Voie aérienne

Dénomination d'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,
N.O.S. (Contains Quinoxyfen)

Air - Classe OACI/IATA : 9 No. ONU: 3082 Etiquetage: 9
Sous Catégorie :
Groupe d'Emballage : III Instr. Emball. Passager : 914
Instr. Emball. Cargo : 914

Dénomination d'expédition:

Remarque: Envoi d'échantillons par la poste interdit.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

7/8/03

GEMEAU FUNGICIDE

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symbole de danger : Aucun

Risques particuliers : Aucun.

Conseils de prudence : Conserver hors de la portée des enfants (S02).
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux (S13).
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation (S20/21).
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés (S36/37).
Conserver uniquement dans le récipient d'origine (S49).

Symbole de danger et phrases de risques particuliers attribués en France :

Xn - Nocif

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R62 Risque possible d'altération de la fertilité

R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

R64 Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel

Dangereux pour les organismes aquatiques.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'établissement de la fiche. Ils sont donnés de bonne foi. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.